

bonjour

ENQUETE SUR LA DELIMITATION DE LA MER AU SEIN DES COURANTS LITTORAUX DE SOUSTONS
ET VIEUX BOUCAU.

JE SUIS FAVORABLE A LA SOLUTION N°3 QUI PLACE LA LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER
AU PIED DU BARRAGE PRINCIPAL D'ENTREE QUI SEPRE L'ESTUAIRE DU LAC MARIN .

Cordialement

Jean Marie Barbereau